

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

<b>Pays : Mali</b>	
<b>TITRE DU PROJET : <i>Les femmes illuminant le chemin vers la paix</i></b>	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b>	
<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b>  1. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) 2. Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU FEMMES)	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux: spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</b> Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (Lead-Tutelle institutionnelle du projet) ; Ministère de l'Energie et de l'Eau ; Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable ; Le Haut Conseil des collectivités Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et l'Electrification Rurale ; Agence des Energies renouvelables du Mali <b>OSC :</b> Collectif des Femmes du Mali (Cofem) ; Groupe des Energies Renouvelables, Environnement, Solidarité (GERES) ; Agence de Développement Durable Mopti ; <b>Autre :</b> Energy Peace Partners	
<b>Durée du projet en mois<sup>1</sup> : 18 mois</b>	
<b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région de Mopti (Cercles de Mopti et Koro).</b>	
<b>Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :</b>	

<sup>1</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux( ) entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

<input checked="" type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <sup>3</sup> <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional		
<b>Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :</b> <b>PNUD : \$ 894 160,48</b> <b>ONU FEMMES \$ 605 839,52</b> <b>Total PBF : \$ 1 500 000</b> <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>		
<b>Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :</b>		
<b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche ( _ %) :</b> PNUD : \$ 625 912,34 ONU FEMMES : \$ 424 087,66  <b>Total : \$ 1 050 000</b>	<b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche* ( _ %) :</b> PNUD : \$ 268 248,14 ONU FEMMES : \$ 181 751,86  <b>Total : \$ 450 000</b>	<b>PBF 3<sup>ème</sup> tranche* ( _ %) :</b>
<b>Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :</b> L'objectif du projet est de promouvoir l'égalité des sexes dans la gestion juste et inclusive des ressources naturelles grâce à un leadership des femmes et jeunes filles - surtout celles des communautés affectées par le conflit - pour réduire l'impact cumulatif des chocs induits par le changement du climat, spécifiquement les conflits violents, tout en soutenant la cohésion sociale et les systèmes de gouvernance locale par les femmes et jeunes filles.		
<b>Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :</b> Le comité de pilotage du PBF a été consulté dès l'élaboration de la note conceptuelle. La conceptualisation du projet a également bénéficié des discussions avec les Ministères de la Promotion de la Femme, de l'Energie, de l'eau et des Mines (spécifiquement l'Agence des Energies Renouvelables et l'Agence Malienne du Développement de l'Electrification rural). Aussi, des informations ont été recueillies à travers les projets en cours ciblant les représentants des bénéficiaires cibles (groupements et associations des femmes). Des échanges ont également eu lieu avec Energy Peace Partners sur le volet des Crédits Energies.		
<b>Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>4</sup> : 3</b>		

<sup>2</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

<sup>4</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

<p>Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 81,75% soit 1 226 220\$</p>	
<p><b>Expliquez brièvement par quelle(s) intervention(s) principale(s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>5</sup> :</b> Toutes les activités du projet sont dédiées à la promotion et autonomisation des femmes dans la gestion des ressources naturelles qui constituent un facteur important de conflits. Ces activités incluent un appui au cadre institutionnel pour une prise en compte efficace des questions de genre ainsi qu'un appui direct aux bénéficiaires pour renforcer leur connaissance et capacités dans le cadre des énergies renouvelables.</p>	
<p><b>Degré de risque du projet<sup>6</sup> :</b> 1</p>	
<p><b>Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>7</sup>) :</b> 2.3 Prévention/gestion des conflits</p> <p>Le cas échéant, les résultats du <b>SDCF / UNDAF</b> auxquels le projet contribue : <b>Effet 2 du UNSDCF</b> : Les populations sont résilientes face aux conflits, vivent réconciliées et en harmonie dans un environnement de paix, sécurisé et respectueux des droits de l'homme et des traditions culturelles positives</p> <p><b>Objectifs et cibles de développement durable</b> auxquels le projet contribue : 5 ; 7 ;10 ;16.</p>	
<p><b>Type de demande :</b></p> <p><b>Nouveau projet :</b> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><b>Révision de projet :</b> <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</b></p> <p><b>Extension de la durée :</b> <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :</p> <p><b>Changement de résultat / sujet :</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Budget PBF supplémentaire :</b> <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :</p> <p><b>Brève justification de la révision:</b></p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>5</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

<sup>6</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>7</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique










(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

## SIGNATURES DU PROJET :

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>8</sup></b></p> <p>Nom : Jo SCHEUER</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : PNUD</p> <p>Date et visa : 22-Oct-2021</p> 	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : WADIDIE Founè COULIBALY</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille</p> 
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>9</sup></b></p> <p>Nom : Beatrice EYONG</p> <p>Signature : </p> <p>Nom de l'agence : ONU FEMMIS</p> <p>Date et visa : 20/10/2021</p> 	<p>Date et visa : 21/10/2021</p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Nom : Alain NOUDEHOU</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : RC/DSRSG/HC</p> <p>Date et visa : 22 oct. 2021</p> 	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Nom : Awa Dabo</p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Sous-chef et Officier responsable</p> <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 13 Dec 2021</p>

<sup>8</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

<sup>9</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## **I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)**

### **a) Analyse du conflit**

Depuis 2020, la crise du Mali s'est aggravée en raison des effets immédiats de la violence, notamment dans les régions du nord puis au centre, et suite à l'instabilité socio-politique et institutionnelle qui s'est traduite par des protestations sociales et le Coup d'Etat du 18 août 2020 suivi d'un deuxième Coup d'Etat le 24 juin 2021. Aussi, le nombre de personnes affectées par les conflits continue d'augmenter en raison de la présence continue des groupes armés y compris d'extrémisme violent et d'auto-défense qui exacerbent les conflits locaux, le manque de présence de l'Etat, la pauvreté généralisée, la pandémie de COVID-19 et des effets chroniques du changement climatique ainsi que des crises humanitaires prolongées.

Ce contexte de crises multifactorielles aggrave la vulnérabilité des populations dont une large majorité sont dépendantes des ressources naturelles pour subvenir à leurs besoins. La combinaison des lacunes en gouvernance institutionnelle et sécuritaire et l'impact du changement climatique pose un risque grandissant pour la sécurité humaine dans les zones les plus affectées en amplifiant les tensions locales et en renforçant la marginalisation des couches les plus vulnérables. Ce phénomène crée des bases d'instabilité qui à leur tour ont des répercussions politiques et sécuritaires, notamment :

- Le renforcement des inégalités d'accès aux ressources naturelles et aux moyens de subsistance rares ;
- La surcharge des capacités institutionnelles pour répondre aux demandes de services de la population créant des tensions entre l'Etat et les populations ;
- La dégradation de l'environnement et la diminution des services écosystémiques amenant à l'augmentations des migrations forcées ;
- L'aggravation des tensions et griefs intercommunautaires sous-jacents par une exposition/pression accrue à la concurrence pour les ressources.

Aujourd'hui, le changement climatique constitue donc une menace supplémentaire omniprésente pour la paix au Mali. Aussi, le lien entre le climat et la sécurité est une approche relativement nouvelle au Mali, donc les cadres institutionnels pour adresser le nexus climat-sécurité sont moins développés. Le Mali est le 9e pays le plus vulnérable au changement climatique et le 43e pays le moins préparé pour y faire face (USAID 2019) - ce qui signifie qu'il est extrêmement vulnérable, mais pas encore prêt à faire face aux effets du changement climatique. Aussi, des études sur les perceptions de l'insécurité au Mali révèlent que les femmes sont particulièrement concernées par le changement climatique et le considère comme<sup>10</sup> un domaine prioritaire à traiter pour réduire l'insécurité.<sup>11</sup>

En même temps, les conflits violents et les inégalités mettent la résilience à rude épreuve et aggravent la vulnérabilité au changement climatique. Le déplacement régulier vers le sud des activités de pêche, d'agriculture et d'élevage dans des zones où la densité de population est

---

<sup>11</sup> Tobie, A., 'A fresh perspective on security concerns among Malian civil society', SIPRI Insights on Peace and Security no. 2017/2, July 2017.

beaucoup plus élevée a accru la concurrence pour les ressources naturelles et les conflits connexes entre les éleveurs, les pêcheurs et les agriculteurs et a affecté les attitudes à l'égard des migrants.

La vulnérabilité des femmes à ce phénomène est particulièrement aigue. Les différentes normes socio-culturelles du Mali pèsent lourdement contre elles. Ceci, associé à la pauvreté disproportionnée des femmes, en particulier dans les zones rurales, détermine leur capacité limitée de contribuer aux processus de prise de décision, d'agir de manière indépendante et diminue leur capacité d'action. Les femmes maliennes jouent un rôle majeur dans la production agricole et sont responsables de l'agriculture de subsistance tandis que les hommes participent à la fois à l'agriculture de subsistance et à l'agriculture commerciale. Pour les femmes maliennes, leur accès aux ressources naturelles et leur contrôle de ces ressources passent principalement par les hommes, que ce soit leurs pères ou leurs maris, et leur contribution agricole est largement méconnue. Même lorsque les femmes ont accès aux actifs naturels, elles en ont rarement le contrôle. Souvent, les femmes essaient d'accéder à la terre par le biais de coopératives et d'associations, pensant en partie qu'en travaillant avec d'autres, elles sont quelque peu protégées. Cependant, elles continuent de faire face à d'innombrables obstacles liés à leur manque de capacité à manœuvrer les systèmes, au manque de titres de propriété des ressources naturelles, à la méconnaissance des pratiques commerciales et au manque de réseaux et de capitaux pour faciliter leurs actions au démarrage. A cela s'ajoute la faible représentativité des femmes dans les sphères de prise de décisions dans les différents secteurs de la vie socio-économique et politique. Il y a donc une participation inéquitable à des tâches financièrement avantageuses et à la construction de réseaux sociaux qui sont tous cruciaux pour la résilience.

La région de Mopti est particulièrement touchée par les effets néfastes du changement climatique avec un impact important sur les activités économiques et les relations intercommunautaires. Elle se caractérise par un faible niveau de développement et une économie de subsistance fortement dépendante des ressources naturelles. Cela rend les économies locales fragiles et les populations extrêmement vulnérables aux chocs climatiques et au conflit. Il s'agit aussi d'un espace où différents groupes ethniques coexistent et exploitent les ressources naturelles. Les systèmes traditionnels existants de gestion de l'accès aux ressources sont fragiles et affectés par une mauvaise gouvernance et une remise en question de leur légitimité. Les femmes et les jeunes font face à des obstacles importants pour une participation significative aux processus de prise de décision dans la communauté et les tensions intergénérationnelles augmentent en raison de la répartition inégale du pouvoir et de l'exclusion créant ainsi une source de griefs et provoquant ainsi un cycle de violence récurrent. Bien que les populations se soient adaptées, par exemple à travers la migration et même l'implication dans le commerce illicite, la résilience reste fragile et inégale : ceux qui sont soumis à la marginalisation politique et économique, spécifiquement les femmes et les jeunes filles, sont moins en mesure de s'adapter, de se remettre et de se préparer aux chocs environnementaux et aux conflits locaux. Aussi, la perte de moyens de subsistance due au changement climatique, dans un contexte de pauvreté persistante, de déplacements et d'autres insécurités, peut déclencher une compétition pour les ressources naturelles rares et alimenter les tensions sociales. Aussi, la faiblesse des systèmes de gestion des conflits et la présence de groupes armés radicaux, qui ont imposé des règles aux communautés, ont considérablement réduit la présence des femmes dans l'espace public avec une exclusion accrue des processus de prise de décision surtout en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles.

De plus, la dynamique démographique de la région de Mopti, composée de 8 cercles, porte à induire que la pression sur les ressources naturelles ne fera qu'augmenter si la situation n'est pas rapidement adressée et de manière inclusive pour pallier les risques de tensions intercommunautaire des zones affectées par les conflits. Les cercles de Mopti et de Koro sont les plus denses en termes de population (avec chacune plus de 50% de femmes) et abritent différentes ethnies, notamment les Bozos, Dogons, Peuls, Sonrhais, Bambara et Maures. Le tableau ci-bas indique les projections de population :

**SITUATION DE LA POPULATION DE LA REGION DE MOPTI, Cercles, et sexe en 2021.**  
Source : DRPSIAP-MOPTI

Cercles	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	Ensemble
MOPTI	260 951	265 019	525 970
BANDIAGARA	216 064	230 849	446 913
BANKASS	188 471	189 036	377 507
DJENNE	146 483	150 664	297 147
DOUMENTZA	177 784	173 844	351 628
KORO	254 641	262 321	516 962
TENENKOU	114 372	117 919	232 291
YOUWAROU	76 988	77 740	154 728
<b>REGION DE MOPTI</b>	<b>1 435 754</b>	<b>1 467 393</b>	<b>2 903 147</b>

**PROJECTION DE LA POPULATION DE LA REGION DE MOPTI, Cercles, et sexe en 2022.**  
Source : DRPSIAP-MOPTI

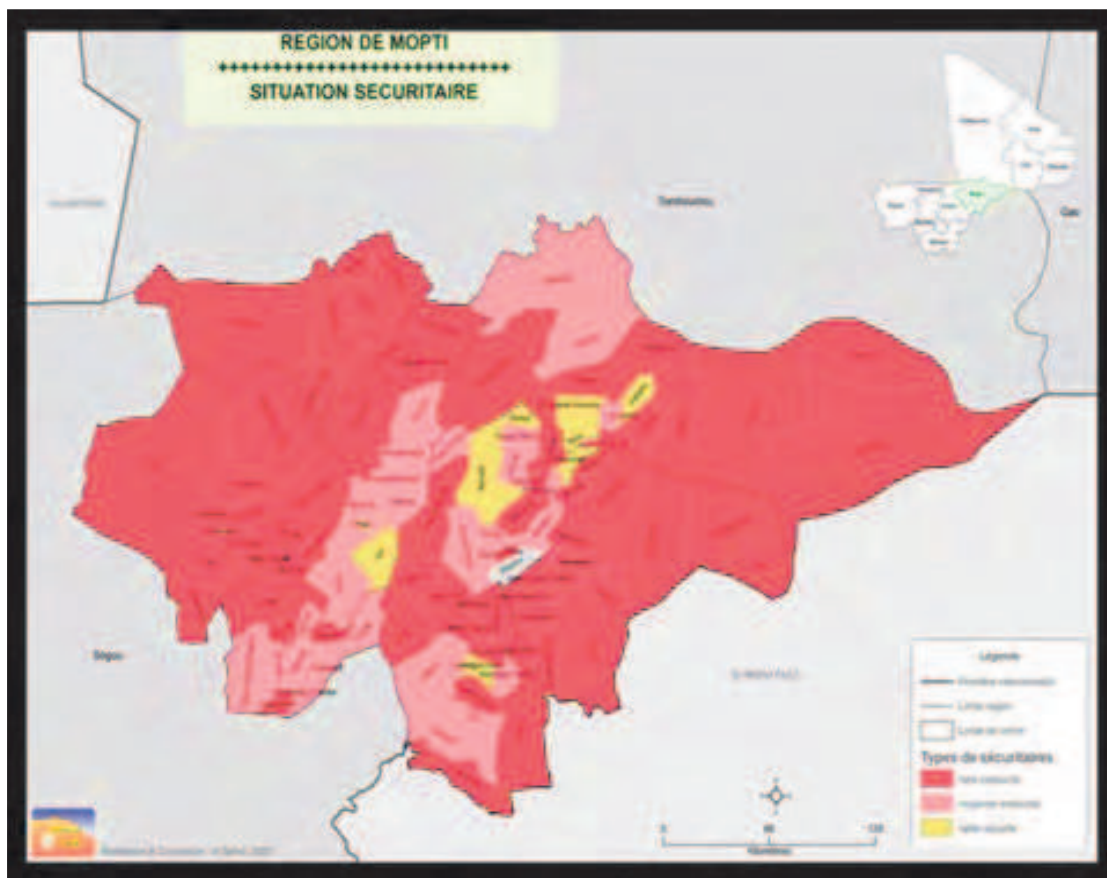
Cercles	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	Ensemble
MOPTI	268 780	272 970	541 749
BANDIAGARA	222 546	237 775	460 321
BANKASS	194 125	194 707	388 832
DJENNE	150 877	155 184	306 062
DOUMENTZA	183 117	179 060	362 177
KORO	262 280	270 191	532 471
TENENKOU	117 803	121 457	239 259
YOUWAROU	79 298	80 072	159 370
<b>REGION DE MOPTI</b>	<b>1 478 827</b>	<b>1 511 415</b>	<b>2 990 242</b>

**PROJECTION DE LA POPULATION DE LA REGION DE MOPTI, Cercles, et sexe en 2023.**  
Source : DRPSIAP-MOPTI

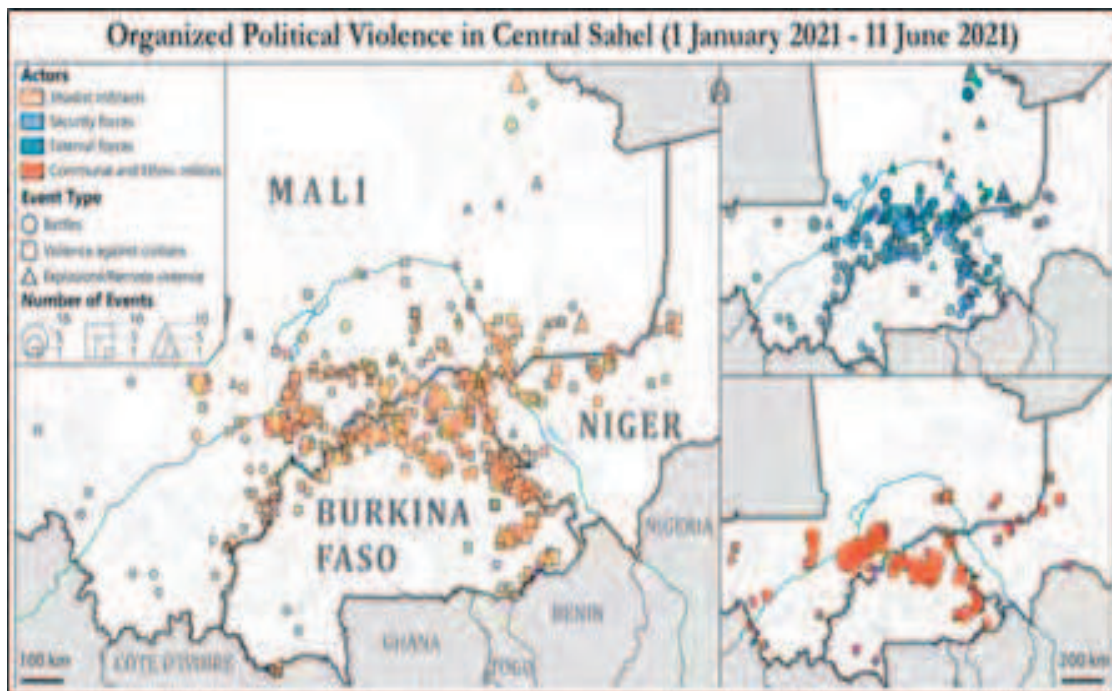
Cercles	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	Ensemble
MOPTI	276 843	281 159	558 002
BANDIAGARA	229 222	244 908	474 130
BANKASS	199 949	200 548	400 497
DJENNE	155 403	159 840	315 243
DOUMENTZA	188 611	184 432	373 042

<b>KORO</b>	<b>270 149</b>	<b>278 297</b>	<b>548 445</b>
<b>TENENKOU</b>	<b>121 337</b>	<b>125 100</b>	<b>246 437</b>
<b>YOUWAROU</b>	<b>81 677</b>	<b>82 474</b>	<b>164 151</b>
<b>REGION DE MOPTI</b>	<b>1 523 191</b>	<b>1 556 757</b>	<b>3 079 949</b>

En plus de cette tendance démographique à la hausse, la région de Mopti est aussi la plus touchée par les déplacements internes avec 150 746 personnes déplacées (sur 377781 pour tout le pays) dont 81 043 femmes et 69 703 hommes (IOM DTM Mali Rapport de juillet 2021). Cela est expliqué par le contexte politico - sécuritaire de la région qui est majoritairement considéré comme fortement en insécurité dû à un convergence de violence extrémiste, de clashes inter-ethniques, et de trafics illicites et criminalité.







ACLED, juin 2021

Dans un contexte aussi volatile, l'accès aux ressources naturelles et de production, devient un enjeu politico-sécuritaire majeur permettant aussi l'accès à des positions de prises de décision et de pouvoir. Déjà, l'accès de la population rurale à l'énergie en général demeure extrêmement bas. Le taux d'électrification dans la région de Mopti est de 24%. Les femmes et jeunes filles, qui constituent 50% de la population de Mopti, sont les plus affectées par ce taux d'accès très bas notamment avec des conséquences surtout en ce qui concerne l'amélioration de leur qualité de vie et leur participation à la gouvernance des ressources naturelles. Des initiatives de renforcement de l'accès aux énergies renouvelables, appuyées par l'Agence des Energies Renouvelables (AER), notamment dans le cercle de Mopti, ont contribué à augmenter sensiblement le taux d'accès dans ces zones, mais cela reste lié à des coûts inhibiteurs pour la majorité des femmes et jeunes filles qui représentent la couche la plus pauvre de la population.

Pourtant, l'accès à l'énergie est largement reconnu comme essentiel pour améliorer le bien-être socio-économique et apporter des dividendes de paix rapides, surtout dans des contextes de vulnérabilité et de conflit liés à la gestion des ressources naturelles. Les énergies renouvelables fournissent donc plus que de l'énergie dans ces environnements. Elles aident à construire des sociétés plus pacifiques et stables en soutenant la croissance économique et offrant de nouvelles opportunités pour la consolidation de la paix.

L'implication des femmes et des jeunes filles dans la production des énergies renouvelables permettra l'amélioration de leur qualité de vie et leur participation à la gouvernance des ressources naturelles pour une société stable. Même si le point d'entrée reste les énergies renouvelables, il s'agit ici de renforcer leur implication dans la gestion des ressources naturelles en générale (terres, eau, etc..) source de nombreux conflits dans la zone d'intervention du projet proposé. Par ailleurs, la production de ces énergies permettra aux femmes et aux jeunes filles d'aborder de manière globale les obstacles structurels des inégalités liées à l'exclusion, réduire les pratiques discriminatoires d'accès et de contrôle et accroître leurs possibilités économiques, sociales, politiques et leur résilience face à toutes les formes

de choc liés au changement climatique. Assurer que les femmes et les filles ont accès à l'énergie est donc non seulement une question de droits des femmes, mais une question de droits fondamentaux.

Néanmoins, l'une des ressources qui met encore plus en évidence la vulnérabilité des femmes, surtout celles déplacées, est l'accès aux énergies renouvelables. Bien que le Mali soit doté d'un cadre politique et réglementaire du secteur de l'énergie robuste avec notamment une politique énergétique nationale, une agence des énergies renouvelables, et une agence pour le développement de l'électrification rurale, le statut de l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie reste faible.

Aussi, le dispositif financier pour faciliter et pérenniser l'accès à l'énergie par les femmes et jeunes filles est très faible. Le manque d'accès aux capitaux et aux opportunités économiques est un défi particulièrement important pour les femmes et les jeunes filles, dont les moyens de subsistance dépendent fortement des ressources naturelles, les éloignant encore plus des sphères décisionnelles dans ce secteur et les empêchant ainsi de s'insérer dans les circuits productifs et assurer leur autonomisation.

De plus, la région de Mopti est caractérisée par un fort retard dans l'exercice effectif du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales, ce qui affecte la systématisation de la prise en compte du genre dans la programmation locale en matière énergétique et dans les enjeux des ressources naturelles en général. Cela s'ajoute à une faible représentativité des femmes dans les cadres de gouvernance locale ainsi qu'une faible connaissance des enjeux climatiques et des opportunités de l'usage des énergies renouvelables<sup>12</sup>.

Enfin, le leadership des femmes et jeunes filles sur la gestion des ressources naturelles, reste affectée par les pesanteurs socio-culturelles ainsi que les perceptions qui sont le fruit d'un traitement paternaliste des femmes et des jeunes filles dans la gestion des ressources naturelles.

En plus de ce constat, un certain nombre de contraintes prioritaires limitent leurs capacités d'action et les empêchent de jouer leur rôle dans le relèvement socio-économique de leurs communautés et dans la gestion des ressources naturelles, et notamment concernant l'accès aux énergies renouvelables :

- Difficultés d'accès aux énergies renouvelables adaptées aux besoins des femmes et des jeunes filles dans les communautés vulnérables aux changements climatiques et aux conflits :

La difficulté d'accès aux énergies renouvelables est non seulement dû au fait de la faible offre d'énergies renouvelables dans les milieux ruraux, mais aussi aux politiques peu sensibles aux besoins spécifiques des femmes et jeunes filles vulnérables - notamment sur le type d'activité économique privilégiée ou plus accessible aux femmes qui nécessiterait un accès accru aux énergies renouvelables - et du manque de participation aux instances décisionnelles sur la gestion des ressources naturelles.

- Manque de capacités technique et financière pour la production et rentabilité des services et technologies énergétiques modernes, permettant de renforcer l'autonomie et le leadership des femmes dans ce domaine :

---

<sup>12</sup> Entrevue: Direction Agence Energies Renouvelables

Les femmes et jeunes filles sont les plus affectées par le manque d'accès au financement et à la formation adaptés au milieu rural pour la production et la pérennisation des énergies renouvelables. Elles ont moins accès aux technologies appropriées permettant de les insérer dans un circuit productif et affirmer leur autonomisation.

- Manque d'implication des femmes et des jeunes filles dans la gestion pacifique et inclusive des ressources naturelles, facteurs prévention de conflits et de consolidation de la paix : Certaines femmes et filles ont été associées à des groupes ou conflits armés et/ou sont des victimes du conflit et déplacées et peinent à se faire accepter de nouveau par leur communauté ou auprès des communautés hôtes. L'autonomisation des femmes par le biais des énergies renouvelables est une opportunité de les réinsérer et mieux les impliquer dans la gestion des ressources naturelles tout en renforçant la gouvernance locale inclusive.

En conclusion, la participation effective des femmes et de leurs enjeux reste très peu prise en compte dans les enjeux climatiques liés à la sécurité. L'énergie renouvelable étant un domaine progressif, certaines opportunités d'interventions par rapport aux enjeux de l'intégration du genre restent pertinentes et encore sous-exploitées. Le projet permettra donc à utiliser les énergies renouvelables comme un point d'entrée pour une stratégie de consolidation de la paix offrant aux femmes et jeunes filles une opportunité d'être mieux inclus dans la gestion des ressources naturelles et apportant divers avantages sociaux et économiques et des dividendes de la paix dans les communautés touchées par les conflits.

L'objectif du projet est de promouvoir l'égalité des sexes dans la gestion juste et inclusive des ressources naturelles grâce à un leadership des femmes et jeunes filles - surtout celles des communautés affectées par le conflit - pour réduire l'impact cumulatif des chocs induits par l'impact cumulatif du changement climatique, spécifiquement les conflits violents, tout en soutenant la cohésion sociale et les systèmes de gouvernance locale par les femmes et jeunes filles.

### Cartographie des acteurs

Acteurs	Description	Dynamiques
Acteurs nationaux		
Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Ministre de tutelle pour la promotion des droits des femmes et leur autonomisation. Dispose d'une Politique nationale genre et d'un Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur Femmes, Paix et Sécurité qui prend en compte les questions de changements climatiques, de prévention et gestion de conflits et de relèvement socio-économique	Joue un rôle primordial pour assurer la prise en compte du genre au niveau des autres ministères et assurer une coordination plus efficace entre le niveau institutionnel et le niveau régional et local. Le PAN R1325 a un mécanisme de mise en œuvre opérationnel et il est en train d'être décentralisé et localisé au niveau des régions, cercles et communes.

Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (Au sein du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines)	A pour mission la maîtrise de la consommation d'énergie domestique et le développement de l'accès à l'électricité en milieu rural et périurbain. Il existe un point focal genre au sein de cette agence.	Joue un rôle important dans l'usage des énergies renouvelables pour l'électrification rurale.
Agence des Energies Renouvelables (au sein du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines)	A pour mission la collecte de données, la recherche, la production et commercialisation de technologies et d'équipements adaptés aux énergies renouvelables	Joue un rôle important dans la mise à disposition des énergies renouvelables pour les communautés
Opérateurs privés	Plusieurs compagnies privées font déjà partie des partenariats d'appui auprès de l'AER et de l'AMADER pour la fourniture des équipements sur les énergies renouvelables (solaire)	Ils seront appelés à participer au projet non seulement pour la fourniture d'équipements mais aussi pour l'appui en formation et maintenance des systèmes solaires.
<b>Acteurs régionaux</b>		
Les Gouverneurs (autorités régionales)	Ont un pouvoir politique décision important dans l'arbitrage des conflits et la gestion de la sécurité et de la justice.	A impliquer dans la coordination (à travers les CROCSAD) et le suivi du projet. A informer sur les avancées.
Les ONG nationales et internationales	Mènent des activités de prévention et gestion des conflits intercommunautaire et appui les activités d'adaptation au changement climatique. Promeuvent le dialogue et la prise en compte du genre.	Assurer la complémentarité et les synergies avec elles.
Direction Générale des collectivités territoriales	A pour mission l'élaboration des éléments de la politique nationale de décentralisation du territoire et la participation à sa mise en œuvre.	Joue un rôle important dans la gouvernance locale et la prise en compte du genre dans les textes et lois de planification régionale
<b>Acteurs locaux</b>		
Acteurs de prise de décisions au niveau coutumier (chefs coutumiers, religieux, chefs de famille, chef de quartier, chef de village, cadis)	Affaiblis. Perte d'autorité et d'influence dans la gestion des conflits. Immixtion dans la politique. Devenus des cibles de violence des groupes extrémistes. Canaux de dialogue plus restreints	Acteurs clés à mobiliser et à renforcer notamment sur les questions de prévention des conflits et prise en compte du genre dans les sphères de prise de décision, vu leur connaissance des territoires.

	depuis la crise sécuritaire. Faible reconnaissance par l'Etat des chefs coutumiers. Principalement les hommes	Ont un potentiel de transformation positive.
Elus locaux (Maires, Conseillers municipaux)	Plus accessibles. Disposent de moyens d'action de proximité et connaissances endogènes pour gérer les conflits.	Rôle à renforcer – besoin d'outils pour mieux intégrer le genre
Préfets et Sous-Préfets	De moins en moins accessibles en raison de l'insécurité. Proximité avec les élus locaux et les communautés. Limites dans la résolution des conflits par rapport aux textes de loi et services de l'Etat disponibles.	Rôle à renforcer – besoin d'outils pour mieux gérer les conflits et mieux intégrer les perspectives de genre.
Groupes armés d'auto-défense communautaires	Rôle de propagation de l'instabilité dans la région. Instrumentalisation des communautés. Rôle de substitution à l'Etat pour la protection et la défense des intérêts des communautés	Constituent un risque pour la mise en œuvre du projet.
Les groupements et associations de femmes	Ont un faible niveau d'organisation et de plaidoyer. Influence sur les jeunes et les familles.	Rôle important pour prévenir les conflits communautaires et de mener des sensibilisations sur les droits des femmes, accès aux ressources naturelles etc. auprès des acteurs communautaires et pour la mobilisation. Sont des partenaires crédibles pour la paix et la cohésion sociale.
Les jeunes et enfants	Auteurs et victimes de la violence armée et de violations et d'abus de leurs droits. Faiblement impliqués dans les mécanismes traditionnels de prise de décision et de règlement de conflits. Vulnérables à l'enrôlement par des groupes armés extrémistes et d'auto-défense.	Capacités à renforcer sur les thématiques du projet pour leur participation pacifique à la résolution des conflits liés aux ressources naturelles

Les radios communautaires	Sont fortement présentes dans la zone d'intervention du projet et sont une source importante d'information pour les communautés	Sont des partenaires pour la diffusion, sensibilisation sur les questions d'accès aux ressources naturelles et prise en compte du genre dans la gouvernance locale et un outil pour la cohésion sociale
---------------------------	---	---

**b) Les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants<sup>13</sup>, et comment il garantit l'appropriation nationale.**

Alignement aux objectifs nationaux sur la promotion des femmes :

L'intervention proposée s'inscrit dans le cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF), ainsi que dans le triple Nexus humanitaire-développement-paix. Le projet proposé contribuera directement à la mise en œuvre du 3e Plan d'action national sur la Résolution 1325 au Mali (2019-2023), notamment à travers ses axes prioritaires sur la Participation, la Prévention et le Relèvement. Enfin, l'intervention proposée contribuera à l'atteinte des résultats de la Note Stratégique (2020-2024) d'ONU Femmes au Mali.

Alignement aux objectifs nationaux sur les énergies renouvelables :

Au Mali, le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019 – 2023) présente une stratégie globale pour combattre la pauvreté et restaurer la paix et fournit un cadre cohérent afin que les partenaires techniques et financiers puissent aligner leurs interventions sur les priorités nationales. Ainsi, la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience au changement climatique (Axe stratégique 4) sont pleinement intégrés dans la stratégie, et les énergies renouvelables y sont mentionnés comme un axe de développement du secteur de l'énergie. A cela s'ajoute la Politique Énergétique Nationale (qui a notamment pour objectif l'amélioration de l'accès des femmes aux services et technologies énergétiques moderne), la Stratégie Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables et le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques. Le projet contribue directement aux objectifs communs de ces cadres stratégiques en améliorant la résilience des populations, particulièrement celle des femmes et jeunes filles les plus vulnérables, au changement climatique.

Alignement au cadre stratégique de paix et sécurité :

A cause de la recrudescence de la violence dans le centre du pays, le mandat de la Mission Multidimensionnelle Intégrée pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) s'est focalisé sur le centre du pays, incluant la région de Mopti, comme priorité stratégique. De plus, la résolution du Conseil de Sécurité 2423 sur le Mali a reconnu explicitement la relation entre le changement climatique et la stabilité du Mali. Aussi, le Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies au Mali reconnaît que l'accès à, le contrôle, et la gestion des ressources naturelles a conduit à des conflits intercommunautaires dans le centre du Mali, exacerbe par les effets du changement climatique, l'augmentation de la population, la faible présence et capacité de l'Etat et une faible confiance des populations sur la capacité de l'Etat sur la gestion des ressources naturelles. Le

<sup>13</sup> Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

projet appuie directement la mise en œuvre de ces cadres onusiens afin de réduire les inégalités dans l'accès aux ressources énergétiques et contribuer à atténuer les conflits locaux y relatifs. De plus, dans le cadre de la transition politique en cours au Mali, le gouvernement a identifié les priorités de la transition et mis en place un Plan d'Action Gouvernemental qui inclut la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité sociale qui s'engage à entamer un débat sur le statut de la femme, également dans le cadre des réformes politiques et institutionnelles.

Enfin, le projet est également aligné aux priorités de la Stratégie Intégrée des Nations unies pour le Sahel (UNISS) dans ses axes sur la gouvernance, la résilience des communautés et la sécurité. De plus, le projet est en cohérence avec les priorités de consolidation de la paix du Mali comme identifié par l'analyse des dynamiques de conflits menée lors de la rééligibilité du Mali au financement du PBF (2019) et indiquant la lutte pour le contrôle et l'accès aux ressources naturelles comme étant un facteur de conflit persistant dans le pays.

### c) Interventions existantes

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Gouvernement: Programme Africa Hydromet - Renforcement de la résilience climatique en Afrique subsaharienne: Mali Country Project 2017 - 2020	Banque Mondiale 22 800 000 \$	Résilience climatique et alerte précoce à travers l'amélioration des services météorologiques, hydrologiques et climatiques	Ce projet apporte des bases de données clés pour la mise en œuvre du projet PBF car il a permis de moderniser le cadre d'observation, de collecte et d'interprétation de données ainsi que la mise à disposition de services climatologiques pour fournir des prévisions météorologiques et climatiques opportunes et fiables
German Agro Action: exploitations des ressources naturelles dans le contexte de Changement climatique	Germany 3 312 050 USD	Sécurité alimentaire ; adaptation des techniques agricoles au changement climatique	Le projet est une base importante pour introduire les groupements de femmes aux techniques innovantes adaptées au changement climatique.
PNUD/ONU FEMMES: Femmes et gestion des conflits liés aux ressources naturelles Janvier 2020 - décembre 2021.	PBF 4 000 000 \$	Réduction des conflits liés aux ressources naturelles dans les zones transfrontalières du Mali	Le projet est une bonne source de leçons apprises pour les futurs projets sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. Il est exécuté dans des

			zones différentes du projet proposé (Région de Gao et Menaka)
Near East Fondation: Developing Food Security and resilience to climate change and conflict 2012 - 2022	Pays-Bas 4 500 000\$	Sécurité alimentaire	Le projet permet de compléter le volet agro pastoral pour le renforcement de la résilience pendant que le projet PBF appuie l'accès aux énergies renouvelables permettant de diversifier les activités génératrices de revenus.
Ministère de l'Agriculture: Amélioration de l'inclusion financière agricole.	Canada/FIDA 16 000 000\$ (dont 3 000 000\$ pour la région de Mopti)	Inclusion financière, résilience des populations, organisations et entreprises rurales maliennes (en particulier les femmes) exclues du système financier traditionnel afin d'améliorer leur résilience aux chocs climatiques, sociaux et économiques	Le projet permet de mieux préparer les cibles du projet PBF à l'influx et gestion de capitaux surtout dans le cadre du partenariat accrue avec le secteur privé.

La cartographie des actions en cours dans le cadre du changement climatique dans la région de Mopti indique que la majorité des investissements sont dirigés vers la sécurité alimentaire et l'adaptation des communautés aux techniques agricoles résilientes au changement climatique. Des efforts additionnels sont donc nécessaires pour continuer à renforcer les capacités des communautés sur les énergies renouvelables et surtout renforcer également les connaissances des populations et des autorités sur le potentiel existant dans ce domaine pour stabiliser la région et la prise en compte du genre dans la gestion inclusive des ressources naturelles.

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

### a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet -

L'objectif du projet est de promouvoir l'égalité des sexes dans la gestion juste et inclusive des ressources naturelles grâce à un leadership des femmes et jeunes filles - surtout celles des communautés affectées par le conflit - pour réduire l'impact cumulatif des chocs liés au changement climatique tout en soutenant la cohésion sociale et les systèmes de gouvernance locale par les femmes et jeunes filles.



L'approche du projet consiste à amener les communautés elles-mêmes à devenir garantes de l'accès des femmes aux ressources naturelles et d'assurer leur engagement aux prises de décisions à travers des initiatives permettant de renforcer non seulement le statut de la femme mais aussi à travers l'apport direct des femmes à une gestion pacifique et inclusive, d'abord des énergies renouvelables, mais aussi des ressources naturelles au sens plus large (foncier, eau).

Cela sera atteint premièrement en adressant les obstacles institutionnels qui empêchent et limitent la participation des femmes, à travers le dialogue et le plaidoyer mais aussi des études permettant de renforcer la compréhension globale du défi. Un accompagnement en gestion des conflits liés aux ressources naturelles sera offert aux groupements de femmes (formation, atelier, groupe de discussion avec les autorités locales et régionales) afin qu'elles puissent graduellement participer et avec plus de capacités aux processus décisionnels locaux.

Aussi, le projet se focalisera sur les énergies renouvelables comme point d'entrée viable pour élargir le dialogue concernant la prise en compte du genre dans la gestion des ressources naturelles. Les femmes seront appuyées pour devenir des acteurs clés et compétentes dans la production, la gestion et l'utilisation des énergies renouvelables pour revitaliser l'économie locale et profiter de ce statut pour renforcer le dialogue pacifique autour des questions liées aux ressources naturelles.

Il est à noter que, au Mali, la production d'énergie renouvelable a toujours été offerte comme une source de diversification de l'économie et d'adaptation au changement climatique [(i.e : *le gouvernement produit et offre aux communautés l'énergie solaire à des coûts subventionnés surtout par les financements des PTF → les communautés bénéficiaires profitent de l'électrification à travers l'énergie solaire pour lancer des nouvelles activités génératrices de revenus (petites entreprises)*]. Le projet entend introduire une innovation dans le sens du Crédit Energie – Paix permettant de créer un revenu directement à travers la création d'énergie pour les communautés [*les communautés sont outillées pour produire de l'énergie renouvelable → Elles reçoivent ensuite des capitaux générés par les Crédit Energie – Paix. → Et elle peuvent maintenir les installations et équipements d'énergie renouvelable ainsi que commencer des mini-projets de renforcement de la cohésion sociale financée par ces crédits*]

Avec les femmes et jeunes filles au-devant de cette approche, le projet compte renforcer leur voix au sein des communautés qui verront l'apport non seulement économique mais aussi en termes de cohésion et de dialogue pacifique et pourront ainsi s'allier aux efforts des femmes pour être partie prenante intégrales de la gestion des ressources naturelles dans leur communauté. Un partenariat sera formé avec UNCDF pour bénéficier de leur expertise dans la gestion des capitaux dans les milieux ruraux au Mali.

### **Crédit Energie-Paix : énergies renouvelables pour la paix (Peace-RECs):**

Le rôle des Peace-RECs dans le projet sera non seulement d'assurer un capital aux bénéficiaires afin de développer et pérenniser des initiatives de paix, mais également de renforcer la place des femmes et jeunes filles dans la gouvernance des ressources naturelles. Le projet permettra aux bénéficiaires de devenir éligibles pour les Peace-RECs tout en les appuyant à être mieux impliquées dans la gestion des ressources naturelles.

Il s'agit d'une innovation permettant de surmonter l'un des obstacles majeurs des femmes à l'autonomisation économique et à la participation dans la prise de décision : accès au capital dans le domaine des ressources naturelles. Cela ouvre des opportunités d'investissements pour les énergies renouvelables dans les régions fragiles où les investissements publics et privés

sont limités. Les Peace-RECs permettent de relier les projets émergents d'énergie renouvelable avec le secteur privé pour soutenir des projets transformateurs. Les Peace-RECs combinent des avantages environnementaux et sociaux pour soutenir la paix. (Partenariat avec Energy Peace Partners) :



Les revenus des Peace-RECs seront utilisés pour des initiatives locales de consolidation de la paix (un concours local de mini-projet locaux 'Energie pour la paix' sera organisé par cercle d'intervention et financé par les Peace-RECs).

#### **Renforcement des capacités locales :**

Le projet va contribuer à faciliter l'engagement des organisations et associations des femmes, des jeunes filles et des activistes locales sur les enjeux environnementaux à travers non seulement une approche de renforcement des capacités dans le domaine des énergies renouvelables mais aussi en créant des liens de collaboration entre ces organisations et les autorités locales et nationales pour soutenir et échanger sur les difficultés sectorielles à surmonter. Le projet se propose de valoriser le rôle des OSC féminines dans le développement local et en appui aux administrations locales pour maintenir un climat de collaboration et communication.

Ensuite, le projet s'engage, avec les OSC féminines dans la production et rentabilité d'énergie renouvelable comme offre de service à la communauté et à la population locale permettant non seulement de les rendre auto-suffisante et fonctionnelle mais aussi d'améliorer leur statut socio-culturel au sein des communautés cibles. Les OSC féminines seront la vitrine du projet, les mettant ainsi en avant dans toutes les initiatives et renforçant ainsi leur leadership et développant ainsi un capital humain des femmes et filles à travers l'autonomisation et l'estime de soi.

Enfin, le projet va aussi renforcer le dynamisme et l'opérationnalité des OSC féminines au niveau local. L'appui matériel, le coaching et la mise à disposition d'innovation financière permettra d'impliquer d'avantage les OSC féminines dans la gouvernance locale des ressources naturelles et de permettre le développement des stratégies locales sensibles au genre et au contexte de crise.

#### **b) Théorie du changement**

**La présente théorie de changement repose sur le résultat des consultations tenues avec les parties prenantes clés du projet incluant les autorités et les représentantes des bénéficiaires :**

Il en ressort qu'un engagement fort des membres des communautés cibles en faveur d'une participation effective des femmes et jeunes filles dans les mécanismes de gestion des

ressources naturelles et les recherches de solutions aux conflits communautaires, contribuera à trouver des voies endogènes de résolution pacifique à travers une participation accrue et active dans les mécanismes de prise de décision.

Les discussions et analyses ont également démontré que des institutions locales/communautaires sont favorables à reconnaître et intégrer les femmes et les jeunes filles comme actrices clés du relèvement communautaire. L'appui sur une productivité et une rentabilité accrues des énergies renouvelables donneront plus d'opportunités économiques et d'auto-emploi décent aux femmes et jeunes filles avec l'appui d'un dispositif d'accompagnement fonctionnel qui permettra de rehausser le statut de la femme comme actrice économique et politique à part entière au sein de leur communauté.

Ce biais permettra aussi aux femmes et jeunes filles d'acquérir des connaissances supplémentaires et de réduire les insuffisances en lien avec l'implication et l'intégration des femmes dans les mécanismes et processus de prise de décision par une contribution substantielle à la formulation et la mise en œuvre des réponses non violentes aux facteurs de conflits locaux tout en réduisant leur vulnérabilité économique et leur exclusion dans la gouvernance locale des ressources naturelles.

#### **d) Fournir une description narrative des principales composantes du projet**

**Résultat 1 : Les femmes et les jeunes filles participent effectivement à la gestion des ressources naturelles et le leadership féminin est renforcé sur les enjeux environnementaux et atténué les tensions intercommunautaires.**

Ce résultat porte sur l'amélioration de l'accès des femmes et jeunes filles aux sphères décisionnelles en termes de représentation et d'implication dans la gestion des ressources naturelles à travers non seulement une meilleure compréhension des points de blocages de leurs implications mais aussi de facilitation de leur participation dans les cadres de prise de décision et de gestion des conflits communautaires liés aux ressources naturelles.

Le projet appuiera également les groupements et associations des femmes dans la mise en place d'initiatives concrètes en faveur d'une meilleure participation des femmes dans la gestion des ressources naturelles et la gestion des conflits y affèrent.

Le projet prévoit de mettre en œuvre une étude afin d'instaurer un état statistique de la représentation des femmes dans le domaine de la gouvernance des ressources naturelles dans les zones du projet. Elle permettra de soutenir le plaidoyer qui fait partie des outils pour les changements escomptés dans l'implication des femmes et jeunes filles dans la gestion des ressources naturelles et mieux orienter le projet.

**Produit 1.1 :** Un état des lieux sur le potentiel et les mécanismes de gestion des ressources naturelles permet d'identifier les insuffisances et renforcer la prise en compte du genre à travers la mise en œuvre des plans d'action assortis.

*Description des activités :*

- Appuyer la réalisation d'une étude diagnostique sur l'implication des femmes et jeunes filles dans les mécanismes de gestion des ressources naturelles.
- Vulgariser l'étude et développer des outils de plaidoyer pour les groupements et associations des femmes bénéficiaires du projet
- Atelier d'identification des bonnes pratiques dans l'approche Energie, femmes et paix.

**Produit 1.2 :** Les mécanismes communautaires de gestion des ressources naturelles sont rendus inclusifs à travers une contribution accrue des groupements et associations des femmes et jeunes filles.

*Description des activités :*

- Appuyer le fonctionnement des groupements et associations des femmes déjà engagées dans les cadres consultatifs de gouvernance locale ;
- Appuyer les groupements et association des femmes à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer et communication en faveur de leur implication dans la protection de l'environnement
- Former les membres des cadres de gestion des ressources naturelles dans la prise en compte des enjeux sexo-spécifiques dans la gestion des ressources naturelles, budgétisation des activités liées à cette gestion et initiatives de protection de l'environnement
- Organiser des activités de sensibilisation à l'intention des leaders locaux, des chefs coutumiers, chefs religieux, et autorités locales en vue de renforcer les changements de perception.

**Produit 1.3 :** Les groupements et associations de femmes et de jeunes filles mettent en œuvre des initiatives de protection de l'environnement et de réduction des tensions/différends entre les communautés.

*Description des activités*

- Appuyer les groupements et association des femmes et jeunes filles dans l'organisation des forums d'échanges entre les communautés affectées par les conflits liés aux ressources naturelles ;
- Promouvoir les initiatives de protection de l'environnement (travaux d'intérêt communautaire) entre les femmes retournées, rapatriées, déplacées et les populations hôtes ;
- Renforcer les capacités des leaders des groupements et associations des femmes et jeunes filles en matière de dialogue, réconciliation et sur les thématiques spécifiques des conflits liés aux ressources naturelles.

**Résultat 2 : Les groupements et associations des femmes et jeunes filles du projet deviennent des actrices clés de relèvement à travers une productivité et rentabilité accrue des énergies renouvelables et une mobilisation pour la paix.**

Le résultat vise à réduire l'écart entre les hommes et les femmes dans leur accès à la gestion des ressources naturelles à travers une meilleure autonomisation des femmes en générant des capitaux (Peace-RECs) leur permettant une participation aux décisions économiques et leur permettant par la même occasion une meilleure participation à la gestion des ressources naturelles. Le capital généré par la production d'énergie sera focalisé sur les initiatives de cohésion sociale et relèvement afin de générer des dividendes de paix et ainsi accroître le retour sur cet investissement dans les ménages et les communautés bénéficiaires du projet.

**Produit 2.1 :** Les groupements et associations des femmes et les jeunes sont outillés pour participer à la production et à la gestion des énergies renouvelables avec le soutien de la communauté.

*Description des activités :*

- Appuyer la participation des femmes dans la revitalisation des centres multifonctionnels solaires des zones du projet ;

- Renforcer les capacités des groupements et associations des femmes dans la gestion effective des centres multifonctionnels solaires.
- Acquérir les kits entrepreneuriat solaire pour les groupements et associations féminines ;
- Organiser des séances de facilitation et sensibilisation avec les leaders communautaires sur la gestion des centres multifonctionnels solaires.

**Produit 2.2 :** Les groupements et associations des femmes et des jeunes filles, avec le soutien de la communauté, génèrent des revenus à travers le Peace-RECs et utilisent des ressources pour soutenir des initiatives communautaires de cohésion sociale autour de la gestion inclusive et pacifique des ressources naturelles.

*Description des activités :*

- Accompagner les groupements et association des femmes et jeunes filles dans la gestion des capitaux générés par les Peace-RECs ;
- Lancement de la campagne ‘Energie pour la Paix’ : compétition ciblant les mini-projets de paix liés à l’environnement et mis en œuvre surtout par les groupes des jeunes filles à travers les régions du projet.

**Produit 2.3 :** Les groupements et associations des femmes et des jeunes filles contribuent au financement du développement local à travers leur contribution accrue à la gouvernance locale et une connaissance accrue dans les modèles d’entrepreneuriat innovant.

*Description des activités :*

- Appuyer et accompagner la mise en place du comité mixte de gestion des capitaux Peace-RECs dédiés à appuyer le développement local ;
- Soutenir l’élaboration d’un plan local de protection de l’environnement conçu, mis en œuvre et gérés par les groupements féminins ;
- Renforcer les capacités managériales des groupements féminins et les accompagner dans le développement de mini-projets d’intérêt communautaire.

**Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.**

#### **e) Ciblage du projet**

##### **Zones géographiques du projet :**

Le projet sera mis en œuvre dans la région de Mopti, notamment dans les cercles de Mopti et Koro. La région de Mopti est fortement affectée par les conflits multidimensionnels, mais également par un grand nombre de conflits intercommunautaires liés au changement climatique. Certains facteurs sont également des déclencheurs de ce genre de violence, notamment, la pression démographique, la présence des groupes armés ou encore la pluralité des ethnies et des groupes socio-professionnels (éleveurs, pêcheurs, agriculteurs). Les cercles choisis par le projet ont été identifiés comme étant déjà fortement affectés par les tensions intercommunautaires mais également comme étant viables pour les activités conçues tout en bénéficiant d’une opportunité socio-politique de stabiliser ces zones (plusieurs accords locaux de paix signés à Koro ont réduit la recrudescence des violences).

De plus, les deux cercles ont également fait l’objet de discussion avec l’AER et l’AMADER comme étant des sites viables pour la fourniture d’énergies renouvelables et l’augmentation des capacités actuelles pour générer de l’énergie.

##### **Bénéficiaires du projet :**

Les bénéficiaires principales du projet sont les groupements et associations des femmes et jeunes filles actifs dans la région de mise en œuvre. Néanmoins, les consultations ont identifié

qu'un certain nombre de femmes et jeunes filles dans ces communautés ont des difficultés à rejoindre les groupements, notamment les femmes et jeunes filles associées aux groupes armés, survivantes de conflits/violences, déplacées, retournées et rapatriées. Il est crucial pour améliorer l'impact du projet d'inclure des représentantes de ces groupes au sein du projet. Les autorités gouvernementales locales chargées directement de la gestion des ressources naturelles bénéficieront des activités du projet également.

- Bénéficiaires directs participant au projet: 1 000 (800 femmes soit 80 %, 100 jeunes filles soit 10% et 100 jeunes hommes soit 10 %). Les bénéficiaires seront sélectionnés par un comité de sélection installé dans chaque cercle et dirigé par des femmes, des filles et des représentants de personnes déplacées, ainsi que par les autorités locales et communales/coutumières. La sélection reposera sur des critères préalablement définis par l'équipe du projet et les membres du comité de sélection (comprenant les communautés hôtes, les personnes déplacées, les femmes et les filles touchés par les conflits).
- Les bénéficiaires directs recevant une formation à la production et l'utilisation des énergies renouvelables, ainsi que des outils pour leur gestion et leur réglementation (autorités locales, autorités traditionnelles, chefs de village, chefs religieux, maires, employés municipaux) : 500. Ce qui complètera le total des bénéficiaires directs du projet à 1500 ;
- Les bénéficiaires indirects profitant de la mise en place des énergies renouvelables (population locale) sont estimés à 50 000 habitants.

### III. Gestion du projet et coordination

#### a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Le PNUD sera chef de file du projet en raison de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de plusieurs projets en lien avec les énergies renouvelables et la promotion des initiatives et projets en matière de prévention et gestion de conflit/consolidation de la paix. Le PNUD a également un positionnement central en renforcement des capacités du gouvernement, mais aussi son expérience dans le leadership de nombreux projets conjoints inter-agences au Mali y compris les projets de consolidation de la paix financés par PBSO.

ONU Femmes : dispose de bureaux à Bamako, Mopti et Gao, et mène des interventions sur l'ensemble des régions du pays. ONU Femmes a une large expertise en tant que principal soutien au plan d'action national de la R.1325 et travaille avec les associations et organisations de la société civile dirigées par les femmes et les départements ministériels sectoriels clés tels que les ministères de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille ; de l'Agriculture ; de la Sécurité et de la Protection Civile ; de la Défense etc. En fonction de son mandat spécifique et sa valeur ajoutée, ONU Femmes interviendra sur différents volets du projet.

#### b) Répartition des rôles :

<b>Résultats/Produits</b>
<b>Résultat 1 : Les femmes et les jeunes filles participent effectivement à la gestion des ressources naturelles et le leadership féminin est renforcé sur les enjeux environnementaux et atténué les tensions intercommunautaires.</b>

Produit 1.1 : Un état des lieux sur le potentiel et les mécanismes de gestion des ressources naturelles permet d'identifier les insuffisances et renforcer la prise en compte du genre à travers la mise en œuvre des plans d'action assortis.	PNUD	ONU Femmes
Produit 1.2. : Les mécanismes communautaires de gestion des ressources naturelles sont rendus inclusifs à travers une contribution accrue des groupements et associations des femmes et jeunes filles.	PNUD	ONU Femmes
Produit 1.3 : Les groupements et associations de femmes et de jeunes filles mettent en œuvre des initiatives de protection de l'environnement et de réduction des tensions/différends entre les communautés.	PNUD	ONU Femmes
<b>Résultat 2 : Les groupements et associations des femmes et jeunes filles du projet deviennent des actrices clés de la réconciliation à travers une productivité et rentabilité accrues des énergies renouvelables et une mobilisation pour la paix.</b>		
Produit 2.1 : Les groupements et associations des femmes et les jeunes sont outillées pour participer à la production et à la gestion des énergies renouvelables avec le soutien de la communauté.	PNUD (Volet technique sur la mise en place des centrales multifonctionnelles solaires)	ONU Femmes (Volet renforcement des capacités et mobilisation des groupements féminins)
Produit 2.2 : Les groupements et associations des femmes et des jeunes filles, avec le soutien de la communauté, génèrent des revenus à travers le Peace-RECs et utilisent des ressources pour soutenir des initiatives communautaires de cohésion sociale autour de la gestion inclusive et pacifique des ressources naturelles.	PNUD (Campagne Energie pour la Paix)	ONU Femmes (Renforcement des capacités des groupements dans la gestion des capitaux ruraux)
Produit 2.3 : Les groupements et associations des femmes et des jeunes filles contribuent au financement du développement local à travers leur contribution accrue à la gouvernance locale et	PNUD	PNUD

une connaissance accrue dans les modèles innovant.	d'entrepreneuriat	
--	-------------------	--

<b>Organisation bénéficiaire</b>	<b>Budget total dans l'année précédente</b>	<b>Sources principales du budget (donateurs etc.)</b>	<b>Emplacement des bureaux dans le pays</b>	<b>Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)</b>	<b>Experts techniques existants pertinents au projet</b>
<b>Organisation de convocation :</b>	<b>PNUD</b>	<b>Allemagne, Etats-unies, Suede, Japon, Norvège.</b>	<b>Bamako, Mopti, Gao</b>	<b>162</b>	<b>5</b>
Partenaires d'exécution :					
<b>Organisation bénéficiaire :</b>	<b>ONU Femmes</b>	<b>UE, Suede, Norvège, Finlande, Australie, Japon</b>	<b>Bamako, Mopti</b>	<b>56</b>	<b>3</b>
Partenaires d'exécution :					
<b>Organisation bénéficiaire :</b>					
Partenaires d'exécution :					

### c) Gestion et coordination du projet

Le projet dans sa mise en œuvre va alterner les modalités d'exécution directe (DIM) par les agences récipiendaires (PNUD et ONU Femmes) et les modalités d'exécution indirecte à travers certaines OSC partenaires de mise en œuvre du PNUD et ONU Femmes, en étroite coopération avec les départements ministériels techniques. Chaque partenaire récipiendaire prendra la pleine responsabilité de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines conformément à ses procédures administratives et financières. Toutefois, le/la Coordonnateur (trice) Général (e) du Projet prendra toutes les dispositions pour une meilleure gestion des ressources mises à la disposition de chacune des agences récipiendaires.

La Coordination Générale et le suivi évaluation du projet seront assurés par le PNUD qui est le chef de file de mise en œuvre du Projet.

L'équipe de gestion sera organisée comme suit :

- Un(e) Coordinateur de projet (PNUD - SB4 100% sur 18 mois) qui sera en charge de la coordination globale du projet pour les deux agences récipiendaires ;



- Un(e) conseiller prévention des conflits et résilience (P5, PNUD, 10% sur 18 mois), en charge de l'orientation stratégique et expertise en consolidation de la paix pour le projet ;
- Un(e) Spécialiste de programme (ONU Femmes – SB4 25% sur 18 mois) en charge de l'assurance qualité et reporting ;
- Un(e) Chargée de Projet Genre (ONU Femmes – SB3, 50% sur 18 mois). Le/la charge de projet sera responsable de la planification, de la gestion de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation.
- 2 associés administratifs et financiers, qui fourniront un appui opérationnel à la gestion du projet (PNUD et ONU Femmes, SB2, 100%) ;
- 1 chauffeur (PNUD – SB2, 100%)

Le staff du sous bureau du PNUD et ONU Femmes de Mopti, sera mobilisé pour appuyer l'équipe de Bamako durant toute la phase de mise en œuvre du projet.

Résumé personnel affecté au Projet par Agence :

- PNUD

POSITION	GRADE	%	Lieu d'affectation
Coordonnateur de Projet	SB4	100%	Mopti
Conseiller en Prévention de conflit	P5	10%	Bamako
Assistant Admin & Finance	SB3	100%	Mopti
Chauffeur	SB2	100%	Mopti

- ONU Femmes

POSITION	GRADE	%	Lieu d'affectation
Spécialiste de programme	NOC	25%	Bamako
Chargé de projet	SB4	50%	Mopti
Assistant Admin & Finance	SB3	100%	Mopti

Le cadre de gouvernance du projet sera assuré au niveau national et local par les cadres de coordination nationaux (CROCSAD et le CLOCSAD). Au niveau national, le projet bénéficiera d'un Comité de Coordination incluant les agences récipiendaires, les OSC de mise en œuvre et les représentants du Ministère de la Promotion de la Femme, ainsi que de l'Agence des Energies Renouvelables.

d) Gestion des risques

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Risque politique : La résurgence des conflits, l'instabilité du cadre de	Elevé	Observer de façon continue l'évolution de la situation sécuritaire et

transition politique et les difficultés d'accès aux zones du projet empêchent le bon déroulement des activités		élaborer des scénarios et des stratégies d'adaptation relatives.
<b>Risque programmatique :</b> la mobilité du personnel impliqué dans la mise en œuvre du projet (agences partenaires)	Moyen	Coordination étroite et continue entre les partenaires ; Document du projet détaillé et partagé, pour assurer la cohérence dans la mise en œuvre ; Meilleure appropriation du projet par toutes les parties prenantes, surtout la partie nationale. Collaboration étroite avec les organisations de la société civile.
<b>Programmatique :</b> Faible capacité des bénéficiaires à utiliser les outils et technologies du projet	Elevé	Renforcement des capacités des bénéficiaires et partenariat avec des institutions de recherche et privé pour l'encadrement et l'accompagnement des bénéficiaires.
Stabilisation des bénéficiaires IDP dans les zones de projet.	Elevé	(i) Envisager le recours à des partenaires (ONG et structures paraétatiques) ayant un bon enracinement au niveau local, (ii) s'appuyer sur les bureaux de terrain de la MINUSMA, (iii) si nécessaire, y déployer une expertise technique appropriée pour l'encadrement technique nécessaire (Équipes du projet).
Résistance au changement par manque de volonté politique et du fait des blocages créés par la culture et les traditions	Moyen	Implication des autorités, au niveau politique et opérationnel, en vue d'une appropriation collective de la démarche et l'adhésion à la vision d'autonomisation économique grâce à une agriculture résiliente au changement climatique.
Manque d'appropriation par les communautés bénéficiaires et services techniques de l'Etat met à	Faible	Renforcer la fonctionnalité des cadres d'amélioration du dialogue autorités-populations et accroître la

mal la mise en œuvre et la durabilité du projet		participation dans les exercices participatifs liés à l'orientation, planification et suivi du développement au niveau local, pour rétablir la confiance et rétablir un contrat social.
---	--	---

e) **Suivie / évaluation –**

Le coordinateur du projet, le Chargé de programme et l'assistant à l'Administration et des Finances seront responsables au quotidien de la mise en œuvre du Projet. Les agences et organisations partenaires seront également chargées à leur niveau d'assurer le Suivi-évaluation des activités et ou résultats dont ils assurent le lead. Cette équipe de suivi et évaluation entreprendra des visites régulières sur le terrain pendant la durée du projet selon un calendrier fixé à l'avance ou non.

Cette équipe sera en charge du reporting mandataire destinés au MPTF et PBSO (sur la base des visites du terrain et des rapports des ONG partenaires et du coordinateur national) et en utilisant le format du PBF.

Un plan de suivi/évaluation sera mis en place par le Secrétariat du PBF afin d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats, identifier les éventuelles difficultés et proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la performance du projet. Quand nécessaire, le Secrétariat appuiera l'étude sur la base des données. De plus, le projet inclut une évaluation finale indépendante.

f) **Stratégie de fin de projet / durabilité**

Premièrement, le projet va contribuer à faciliter l'engagement des organisations et associations des femmes, des jeunes filles et des activistes locales sur les enjeux environnementaux à travers non seulement une approche de renforcement des capacités dans le domaine des énergies renouvelables mais aussi en créant des liens de collaboration entre ces organisations et les autorités locales et nationales pour soutenir et échanger sur les difficultés à surmonter. Le projet se propose de valoriser le rôle des OSC féminines dans le développement local et en appui aux administrations locales pour maintenir un climat de collaboration et communication. Deuxièmement, le projet s'engage, avec les OSC féminines dans la production et rentabilité d'énergie renouvelable comme offre de service à la communauté et à la population locale permettant non seulement de les rendre auto-suffisante et fonctionnelle mais aussi d'améliorer leur statut socio-culturel au sein des communautés cibles. Les OSC féminines seront la vitrine du projet, les mettant ainsi en avant dans toutes les initiatives et renforçant ainsi leur leadership et développant ainsi un capital humain des femmes et filles à travers l'autonomisation et l'estime de soi.

Enfin, le projet va aussi renforcer le dynamisme et l'opérationnalité des OSC féminines au niveau local. L'appui matériel, le coaching et la mise à disposition d'innovation financière permettra d'impliquer d'avantage les OSC féminines dans la gouvernance locale des ressources naturelles et de permettre le développement des stratégies locales sensibles au genre et au contexte de crise afin de pérenniser les acquis du projet.

#### IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Totaux				
	PNUD	ONU FEMMES	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	Totaux
1. Personnel et autres employés	\$ 175 000,00	\$ 125 000,00	\$ -	\$ 300 000,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 260 000,00	\$ 80 000,00	\$ -	\$ 340 000,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 25 000,00	\$ -	\$ -	\$ 25 000,00
4. Services contractuels	\$ 70 000,00	\$ 20 000,00	\$ -	\$ 90 000,00
5. Frais de déplacement	\$ 35 000,00	\$ 32 000,00	\$ -	\$ 67 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 178 000,00	\$ 220 000,00	\$ -	\$ 398 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 92 664,00	\$ 89 205,16	\$ -	\$ 181 869,16
Sous-budget total du projet	\$ 835 664,00	\$ 566 205,16	\$ -	\$ 1 401 869,16
Coûts indirects (7%):	\$ 58 496,48	\$ 39 634,36	\$ -	\$ 98 130,84
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 894 160,48</b>	<b>\$ 605 839,52</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1 500 000,00</b>



**Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet**

Question	Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	Le seul poste à pourvoir sera celui du coordonnateur de projet dont le mandat sera publié suite à l'approbation du projet. Tous les autres postes sont déjà pourvus par les agences récipiendaires.
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		Malgré que les leçons apprises des projets précédents aient pu être utilisées dans l'analyse, une étude diagnostique fait également partie des activités du projet.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?		X	L'élaboration du projet a fait l'objet de discussion avec les partenaires gouvernementaux qui ont manifesté leur approbation des sites et appui technique. Néanmoins des accords spécifiques à la mise en œuvre ne sont pas encore conclus.
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?		N/A	
<b>Genre</b>			

10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X	
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X	
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X	
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X	

#### Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		Le narratif inclut les répartitions du budget selon les besoins en personnel et explique les activités par résultat.
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		Les coûts ont été estimés selon les interventions similaires des agences récipiendaires dans les mêmes zones d'intervention que le projet
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		En effet, le budget a été estimé en vue d'atteindre les zones proposées et pour une proportion de 1500 bénéficiaires directs et 50 000 indirects.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		Le pourcentage du personnel pour les 2 agences récipiendaires est de 20%

5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X	L'expertise est majoritairement locale avec un appui limité au niveau international (conseil en prévention conflit).
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X	Les agences récipiendaires contribuent à travers leur opération et la mise à disposition du staffing déjà recruté par le PNUD et ONU Femmes.



## **Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b><i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i></b>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent’s website (<http://mptf.undp.org>).

#### **Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

#### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>14</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>14</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)**

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: Les femmes et les jeunes filles participent effectivement à la gestion des ressources naturelles et le leadership féminin est renforcé sur les enjeux environnementaux et atténué les tensions intercommunautaires</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) 5,7,10,16</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a</p> <p>Niveau de participation des femmes dans les cadres communautaires de gestion des ressources naturelles.</p> <p>Niveau de référence : A déterminer par l'étude sur l'état des lieux</p> <p>Cible: 1. Très satisfait - Amélioration du niveau de participation des femmes par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l'indicateur selon les femmes elles-mêmes)</p> <p>Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude diagnostic</li> <li>- Rapport d'analyse</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	
		<p>Indicateur 1 b</p> <p>Niveau du leadership des femmes dans la gestion des ressources naturelles au niveau communautaire</p> <p>Niveau de référence : A déterminer par l'état des lieux</p> <p>Cible: 1. Très satisfait - Accroissement du leadership des femmes par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l'indicateur selon les femmes elles-mêmes)</p> <p>Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude diagnostic</li> <li>- Rapport d'analyse</li> <li>- Rapport final</li> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	
		<p>Produit 1.1</p> <p>Un état des lieux sur le potentiel et les mécanismes de gestion des ressources naturelles permet d'identifier les insuffisances et renforcer la prise en compte du genre à travers la mise en œuvre des plans d'action assortis.</p> <p>Activité : 1.1.1: Appuyer la réalisation d'une étude diagnostic sur l'implication des femmes et</p>	<p>Indicateur 1.1.1</p> <p>Un état des lieux consolidé est réalisé</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport sur l'état des lieux</li> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>
		<p>Indicateur 1.1.2</p> <p>% de recommandations issues des ateliers de restitution des analyses situationnelles mises en œuvre.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 80%</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport final</li> </ul>	

	jeunes filles dans les mécanismes de gestion des ressources naturelles. Activité 1.1.2 : Vulgariser l'étude et développer des outils de plaidoyer pour les groupements et associations des femmes bénéficiaires du projet Activité 1.1.3 : Atelier d'identification des bonnes pratiques dans l'approche Energie, femmes et paix.			
	Produit 1.2 Les mécanismes communautaires de gestion des ressources naturelles sont rendus inclusifs à travers une contribution accrue des groupements et associations des femmes et jeunes filles.	Indicateur 1.2.1 : % mécanismes communautaires de gestion des ressources naturelles permettant aux femmes et aux jeunes filles (15 – 35 ans) d'être impliquées Niveau de référence : A déterminer par l'état des lieux Cible: 80%	- Rapport sur l'état des lieux - Rapport d'enquêtes de perception - Rapport final	
	Activité 1.2.1 : Appuyer le fonctionnement des groupements et associations des femmes déjà engagées dans les cadres consultatifs de gouvernance locale ; Activité 1.2.2 : Appuyer les groupements et association des femmes à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer et communication en faveur de leur implication dans la protection de l'environnement	Indicateur 1.2.2 Niveau de contribution des groupements et associations des femmes et jeunes filles (15-35 ans). Niveau de référence : Accroissement de la contribution des groupements et associations des femmes et jeunes filles (et spécifier la valeur de l'indicateur selon les femmes et les jeunes filles elles-mêmes) Cible : 1. Très satisfait - Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait)		
	Activité 1.2.3 : Former les membres des cadres de gestion des ressources naturelles dans la prise en compte des enjeux sexospécifique dans la gestion des ressources naturelles, budgétisation des activités liées à			

	<p>cette gestion et initiatives de protection de l'environnement</p> <p>Activité 1.2.4 : Organiser des activités de sensibilisation à l'intention des leaders locaux, des chefs coutumiers, chefs religieux, et autorités locales en vue de renforcer les changements de perception.</p>			
	<p>Produit 1.3 Les groupements et associations de femmes et de jeunes filles mettent en œuvre des initiatives de protection de l'environnement et de réduction des tensions/différends entre les communautés.</p> <p>Activité 1.3.1 : Appuyer les groupements et association des femmes et jeunes filles dans l'organisation des forums d'échanges entre les communautés affectées par les conflits liées aux ressources naturelles ;</p> <p>Activité 1.3.2 : Promouvoir les initiatives de protection de l'environnement (travaux d'intérêt communautaire) entre les femmes retournées, rapatriées, déplacées et les populations hôtes ;</p> <p>Activité 1.3.3 : Renforcer les capacités des leaders des groupements et associations des femmes et jeunes filles en matière de dialogue, réconciliation et sur les thématiques spécifiques des conflits liées aux ressources naturelles.</p>	<p>Indicateur 1.3.1 % d'initiatives de protection de l'environnement mise en œuvre par les groupements et associations de femmes et des jeunes filles Niveau de référence : A déterminer par l'état des lieux Cible: 60% d'augmentation par rapport à la situation de référence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport sur l'état des lieux</li> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	
		<p>Indicateur 1.3.2 Nombre de tensions différends gérés ou résolus avec les groupements féminins Niveau de référence : A déterminer par l'état des lieux Cible: 60% de tensions/différends gérés ou résolus par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l'indicateur selon les communautés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	



<p>Résultat 2 Les groupements et associations des femmes et jeunes filles du projet deviennent des actrices clés de relèvement à travers une productivité et rentabilité accrue des énergies renouvelables et une mobilisation pour la paix.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) 5,7,10,16</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 2 a</p> <p>Niveau d'implication des groupements des femmes et jeunes filles (15 – 35 ans) dans les initiatives de réconciliation communautaire ;</p> <p>Niveau de référence : A déterminer par l'état des lieux</p> <p>Cible: 1. Très satisfait - Amélioration du niveau d'implication des groupements des femmes et jeunes filles dans les initiatives de réconciliation communautaire par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l'indicateur selon les femmes elles-mêmes)</p> <p>Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports semestriels</li> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	
		<p>Indicateur 2 b</p> <p>Accroissement de la productivité des énergies renouvelables gérées par les femmes et les jeunes filles (15 – 35ans) dans les zones cibles ;</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible: 50%</p>		
	<p>Produit 2.1</p> <p>Les groupements et associations des femmes et les jeunes sont outillées pour participer à la production et à la gestion des énergies renouvelables avec le soutien de la communauté.</p>	<p>Indicateur 2.1.1</p> <p>% de femme et jeunes filles (15 – 35) indiquant une connaissance accrue dans la production et gestion des énergies renouvelables</p> <p>Niveau de référence : A déterminer par l'état des lieux</p> <p>Cible : 60% d'accroissement des connaissances pour les femmes et jeunes filles (15 – 35 ans)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport narratif semestriels</li> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	
	<p>Activité 2.1.1 : Appuyer la participation des femmes dans la revitalisation des centres multifonctionnels solaires des zones du projet ;</p> <p>Activité 2.1.2 : Renforcer les capacités des groupements et associations des femmes dans la gestion effective des centres multifonctionnels solaires.</p>	<p>Indicateur 2.1.2</p> <p>Accroissement du dialogue entre les femmes et jeunes filles (15-35 ans) et les leaders communautaires sur les enjeux environnementaux</p> <p>Niveau de référence: A déterminer par l'état des lieux</p> <p>Cible: Accroissement de 60% pour les femmes (plus de 35 ans) et de 50% pour les jeunes filles (15-35 ans)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport narratif semestriels</li> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	

	<p>Activité 2.1.3 : Acquérir les kits entrepreneurial solaire pour les groupements et associations féminines ;</p> <p>Activité 2.1.4 : Organiser des séances de facilitation et sensibilisation avec les leaders communautaires sur la gestion des centres multifonctionnels solaires.</p>			
	<p>Produit 2.2 Les groupements et associations des femmes et des jeunes filles, avec le soutien de la communauté, génèrent des revenus à travers le Peace-RECs et utilisent des ressources pour soutenir des initiatives communautaires de cohésion sociale autour de la gestion inclusive et pacifique des ressources naturelles.</p> <p>Activité 2.2.1 : Accompagner les groupements et association des femmes et jeunes filles dans la gestion des capitaux générer par les Peace-RECs ;</p> <p>Activité 2.2.2 : Lancement de la campagne 'Energie pour la Paix' : compétition ciblant les mini-projet de paix liées à l'environnement et mis en œuvre surtout par les groupes des jeunes filles à travers les régions du projet.</p>	<p>Indicateur 2.2.1 % des revenus générés par groupements et associations des femmes et des jeunes filles à travers le Peace REC Niveau de référence:0% Cible: 60%</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport</li> <li>- Rapport de suivi</li> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	
		<p>Indicateur 2.2.2 % d'initiatives communautaires de cohésion sociale et de gestion inclusive et pacifique des ressources naturelles soutenues par les groupements des femmes et jeunes filles grâce aux revenus générés Niveau de référence : 0 Cible: 50%</p>		
		<p>Indicateur 2.2.3 Niveau de référence: Cible:</p>		
	<p>Produit 2.3 Les groupements et associations des femmes et des jeunes filles contribuent au financement du développement local à travers leur contribution</p>	<p>Indicateur 2.3.1 % d'initiatives de développement locale financées par les groupements des femmes et jeunes filles grâce aux revenus générés Niveau de référence : 0</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de suivi</li> <li>- Rapport d'enquêtes de perception</li> <li>- Rapport final</li> </ul>	

	accrue à la gouvernance locale et une connaissance accrue dans les modèles d'entreprenariat innovant.	Cible: 25%		
	Activité 2.3.1 : Appuyer et accompagner la mise en place du comité mixte de gestion des capitaux Peace-RECs dédié à appuyer le développement local ;	Indicateur 2.3.2 % des femmes et jeunes filles (15 – 35 ans) indiquant une meilleure implication dans la gouvernance locale Niveau de référence: A déterminer par l'état des lieux Cible: accroissement de 60% pour les femmes (35 ans et plus) et de 50 % pour les jeunes filles (15 – 25 ans).		
	Activité 2.3.2 : Soutenir l'élaboration d'un plan local de protection de l'environnement conçu, mis en œuvre et gérés par les groupements féminins ; Activité 2.3.3 : Renforcer les capacités managériales des groupements féminins et les accompagner dans le développement de mini-projet d'intérêt communautaire.	Indicateur 2.3.3 Niveau de référence: Cible:		

For MPTFO Use

Totals				
	PNUD	ONU FEMMES	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	Totals
1. Staff and other personnel	\$ 175,000.00	\$ 125,000.00	\$ -	\$ 300,000.00
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 260,000.00	\$ 80,000.00	\$ -	\$ 340,000.00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 25,000.00	\$ -	\$ -	\$ 25,000.00
4. Contractual services	\$ 70,000.00	\$ 20,000.00	\$ -	\$ 90,000.00
5. Travel	\$ 35,000.00	\$ 32,000.00	\$ -	\$ 67,000.00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 178,000.00	\$ 220,000.00	\$ -	\$ 398,000.00
7. General Operating and other Costs	\$ 92,664.00	\$ 89,205.16	\$ -	\$ 181,869.16
Sub-Total	\$ 835,664.00	\$ 566,205.16	\$ -	\$ 1,401,869.16
7% Indirect Costs	\$ 58,496.48	\$ 39,634.36	\$ -	\$ 98,130.84
<b>Total</b>	<b>\$ 894,160.48</b>	<b>\$ 605,839.52</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1,500,000.00</b>

Performance-Based Tranche Breakdown					
	PNUD	ONU FEMMES	Organisation recipiendaire 3 (budget en USD)	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	\$ 625,912.34	\$ 424,087.66	\$ -	\$ 1,050,000.00	70%
Second Tranche:	\$ 268,248.14	\$ 181,751.86	\$ -	\$ 450,000.00	30%
Third Tranche:	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	0%
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 894,160.48</b>	<b>\$ 605,839.52</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ 1,500,000.00</b>	